

The logo for NEXT INPACT, featuring the word "NEXT" in white, a stylized orange triangle, and the word "INPACT" in white on a dark blue background.

NEXT INPACT

France Mobile : la nouvelle tentative de l'État pour réconcilier élus locaux et opérateurs



L'État a présenté France Mobile, un futur programme pour améliorer la communication et les remontées de problèmes sur le réseau mobile en campagne et en montagne. Une plateforme en ligne doit notamment être mise en place pour cataloguer les problèmes, alors que les opérateurs peinent déjà à respecter leurs obligations de couverture.

Le gouvernement multiplie les initiatives sur les questions de couverture, quitte à prendre les opérateurs par la main. Axelle Lemaire a annoncé la future création de France Mobile, un programme de concertation et une plateforme en ligne destinés aux élus, pour signaler les divers soucis de couverture mobile en zone rurale. Le but : créer un dialogue formalisé et « *transparent* » entre élus et opérateurs, qui manquait jusqu'ici sur ces questions, selon Bercy.

Concrètement, il s'agit de collecter et traiter les problèmes des réseaux mobiles, via une méthode sur laquelle collectivités et groupes télécom se sont mis d'accord, sous l'habituelle houlette de l'État. Le dispositif doit « *apporter une réponse à la hauteur des enjeux de couverture pour nos concitoyens* », dont il n'est pas dit s'ils contribueront directement aux remontées.

En clair, le programme doit traiter une question qui a été largement délaissée ces dernières années au profit de celle du très haut débit fixe, *de l'aveu même d'Axelle Lemaire*. Une situation qui alertait notamment beaucoup les parlementaires l'an dernier, prompts à questionner ministres et régulateur sur le déséquilibre entre annonces de couverture et réalité.

Un dialogue à créer entre élus et opérateurs

Lisez la suite : 80 % de ce contenu reste à découvrir

Seuls nos abonnés et membres Premium peuvent lire l'intégralité de cet article.

Si c'est votre cas, identifiez-vous via le bouton en haut à droite.

Par Guénaël Pépin Publiée le 13/10/2016 à 15:20